

qui fut l'auteur d'un des deux épithalames — l'autre était dû à Nicolas lui-même — composés à l'occasion du mariage d'Alexandre Farnèse avec Marie de Portugal, célébré le 18 novembre 1565 (Bibl., N° 45). Il semble bien que le jeune poète eut la satisfaction de participer à la récompense dont furent gratifiés les épithalames, à en croire l'avant-propos :

*Carmina dant vates, grati sed munera Reges,
Digna referre solent Domini Dominaeque potentes.*

Quant à Henri, il eut une carrière tourmentée. En 1549, il était notaire à Cologne, comme nous l'apprend la dédicace de l'œuvre *Formula auspicandi* (Bibl., N° 7), adressée de Bruxelles, de la cour impériale, par *Nikolaus Mameranus Lucemburgus Henrico Mamerano, notario Coloniensi, fratri suo*. En 1550, changement complet : il était éditeur, d'abord associé à l'imprimeur Henri Artopaeus (Bibl., N°s 10 et 11), puis imprimant pour son compte, dans la Judengasse, près du *Praetorium*. Il choisit, comme il se devait, une marque typographique : dans un cadre rectangulaire, figure un paon bicéphale, sur un livre fermé ; autour, la légende *Nosce teipsum* (avec traduction en grec et en hébreu) et *E caelo descendit* (1).

Le 17 mai 1550, *Henricus Mameranus, typographus Coloniensis*, obtint de Charles-Quint, grâce à son frère Nicolas, certainement, un privilège de dix ans, comminant contre ceux qui imiteraient les livres imprimés ou à imprimer par lui, la peine de la suspension du métier et de la confiscation des biens, ainsi qu'une amende de six marcs d'or pur, à payer pour une part au trésor impérial et pour une autre à Henri même, à ses frères ou à ses héritiers.

Henri ne semble pas avoir eu beaucoup de succès avec son imprimerie, où il paraît n'avoir guère travaillé que pour son frère : celui-ci, après avoir donné deux œuvres à imprimer à Artopaeus (Bibl., N°s 7 et 8), en confia à son frère 8 en 1550, 2 en 1551, 2 en 1552, 1 en 1550/62, 1 en 1560.

En dehors des travaux de Nicolas, il imprima encore, à ma connaissance, en 1550, *Andreae Lacunae Secobiensis, Victus ratio, scholasticis pauperibus paratu facilis et salubris. Adjectus quoque est libellus de victus et exercitiorum ratione; maxime in senectute observanda*.

Les affaires de l'imprimerie périclitant, force fut à Henri de chercher d'autres sources de revenus : il ouvrit donc, dans son habitation de la Rue des Juifs, une école primaire ; nous le savons par un texte faisant allusion à un jeune Colonnais, Henri Ross, que ses parents mirent le 4 juin 1561 « bei M. Heinrich Mameranum, in der Judden Gassen, uff die schreiftschol, dutsch zu schriben und rechnen lernen », car il ne voulait pas apprendre davantage ; il fallut, pour ces leçons de lecture et de calcul, payer 4 dalers au Mameranus.

1) Au XVII^{me} siècle, l'auteur du manuscrit *Viri illustres Luxemburgenses* dit de Henri : *prioris (= Nicolai) frater et ipse poeta laureatus et philologus* ; il a dû y avoir confusion avec Nicolas en ce qui concerne le titre de poète lauréat. D'autre part, on a erronément fait de Henri l'auteur de trois des œuvres de Nicolas : *Tractatus de causa calamitatum, Catalogus expeditionis rebellium principum* et *Libellus de priscae monetae Supputatione*. Bibl. N°s 2, 10 et 22.